

Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité du Village de Roxton Falls

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le 20 avril 2017

Chers élus,

AVIS SPÉCIAL, vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une session extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. Jean-Marie Laplante, maire et Mme Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 26, rue du Marché, le MARDI 25 AVRIL 2017 À 18H30.

LE MARDI 25 AVRIL 2017 À 18H30

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Entretien ménager : remplacement de la concierge
2. Entretien des espaces paysagers
3. Inspecteur municipal : arrêt de travail et remplacement pour une période temporaire
4. Embauche d'un journalier de voirie pour une période temporaire
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Roxton Falls ce 20^e jour du mois d'avril 2017.

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je certifie avoir signifié l'avis de convocation relativement à la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls, prévue le 25 avril 2017 à 18H30, à la salle du conseil située au 26, rue du Marché à Roxton Falls.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois d'avril 2017.

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 2017 À 18H30**

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls

À laquelle sont présents

Le Maire : M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers : M. Daniel Roy
M. Marcel Bonneau
M. Pierre Dagenais
Mme Lynda Cusson
Mme Marie-Eve Massé

Absent : M. Richard Houde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

112-04-2017

Entretien ménager : remplacement de la concierge

CONSIDÉRANT le décès subit de la concierge, Mme Lynda Reil;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Mme Nathalie Béland, qui occupe le poste de concierge pour le centre communautaire, à titre de travailleuse autonome;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une contre-offre à Mme Béland, tel que discuté, à 75\$.

Adoptée

113-04-2017

Entretien des espaces paysagers

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite mettre à jour et améliorer les espaces paysagers appartenant à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la publication d'un poste de préposé à l'entretien des espaces paysagers permettrait d'améliorer l'état des espaces appartenant à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Marie-Eve Massé

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la publication d'un poste de préposé à l'entretien des espaces paysagers, pour voir à l'entretien périodique des espaces paysagers appartenant à la municipalité.

Que le salaire soit déterminé en fonction de l'expérience du candidat retenu, à confirmer par le conseil.

Qu'un budget approximatif de 3 000\$ soit alloué globalement pour le salaire ainsi que l'achat de plantes, arbustes et autres.

Adoptée

114-04-2017

Inspecteur municipal : arrêt de travail et remplacement pour une période temporaire

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal est en arrêt de travail pour une période temporaire, mais d'une durée indéterminée pour le moment, pour des raisons de santé;

CONSIDÉRANT QUE M. Normand Archambault, actuellement journalier en voirie à temps partiel, est disposé à prendre le poste d'inspecteur municipal par intérim jusqu'à ce que la situation de l'inspecteur soit connue;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe, sont disposées à accorder un support administratif à M. Archambault;

CONSIDÉRANT les modalités salariales présentées, afin de hausser de 3\$ de l'heure le salaire établi en remplacement de l'inspecteur, tel qu'établi dans la politique salariale, de même qu'une allocation de 20\$ par mois pour l'utilisation de son téléphone cellulaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Normand Archambault à titre d'inspecteur municipal par intérim, pour une période temporaire, d'une durée pour le moment indéterminée.

Adoptée

115-04-2017 Embauche d'un journalier en voirie pour une période temporaire

CONSIDÉRANT le congé de maladie temporaire pour une période indéterminée de l'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal par intérim aura besoin de support pour les travaux municipaux, à temps partiel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lancer un appel de candidature afin de procéder à l'embauche d'un journalier en voirie pour une période temporaire et pour une durée indéterminée, à temps partiel selon les besoins de l'inspecteur municipal par intérim, pour une période indéterminée.
Que les conditions salariales soient fixées selon les compétences du candidat retenu, à être confirmées par le conseil.
Qu'une séance extraordinaire du conseil soit convoquée afin de procéder à l'embauche d'un journalier en voirie, dans la 3^e semaine de mai 2017.

Adoptée

116-04-2017 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19h05.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante
Maire

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière